

MAIRIE DE PRATO DI GIOVELLINA

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 septembre 2015</p>

Le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, le mercredi 23 septembre 2015 à 10 heures, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Monsieur José SIMONI.

Nombre de conseillers:

En exercice: 7
Présents: 6
Absent : 1
Absent représenté : 0
Votants: 6

Conseillers présents:

José SIMONI
Pasquin NASICA
Joseph NASICA
Josette GRAZIANI
Paul Marc ROLLES
Pierre NASICA

DATE D’AFFICHAGE 24/09/2015

Conseillers absents: Raymond COLOMBANI

Le secrétaire désigné était: Pasquin NASICA

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Nomination d’un coordonnateur de recensement**
 - 2 - Recrutement d’un agent recenseur**
 - 3 - Prolongation du contrat de travail de l’employé communal**
 - 4 - Aménagement de la place de la fontaine**
 - 5 - Retour de la secrétaire**
 - 6 - Travaux eau potable**
 - 7 - Projet de station d’épuration**
 - 8 - Loi NOTRe et intercommunalité**
 - 9 - Questions diverses**
-

1 – Recrutement d’un coordonnateur de recensement

Les opérations de recensement auront lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Il est impératif de nommer un coordonnateur de recensement qui sera l’interlocuteur de la commune vis-à-vis de l’INSEE. Il contrôlera le travail de l’agent recenseur

Délibération n° 23-09-2015-1 du 23 septembre 2015

2 - Recrutement d’un agent recenseur

Toujours dans le cadre du recensement 2016 il est nécessaire de recruter un agent recenseur qui sera en charge de récolter toutes les informations sur le terrain.

Délibération n° 23-09-2015-2 du 23 septembre 2015

3 - Prolongation du contrat de l’employé communal

MAIRIE DE PRATO DI GIOVELLINA

La demande de prolongation du contrat de travail de Monsieur LANGLOIS a été accordée jusqu'à fin mars 2016.

4 - Aménagement de la place de la Fontaine

Nous avons reçu un devis satisfaisant de la part de l'entreprise ALBERTINI de CERVIONI – Montant HT 51 441.25 euros. Ce devis inclut la construction d'une fontaine en pierres sèches. Pour rappel nous avons obtenu une subvention de 45 992 € sur une présentation de facture de 57 490€. Reste le problème de l'autorisation d'agrandir la place (nombreux propriétaires).

5 - Secrétaire

La secrétaire de mairie doit normalement reprendre son travail le 1^{er} octobre prochain.

6 - Travaux eau potable

Après une interruption au mois d'août, les travaux ont repris depuis début septembre. Prévus d'achèvement fin-octobre.

7 - Projet de station d'épuration

Le dossier de loi sur l'eau sera terminé le 7 octobre prochain. Le dossier de financement pourra ensuite être transmis à l'agence de l'eau, au conseil départemental ainsi qu'à la CTC.

8 - Loi Notre et intercommunalité

La loi Notre votée en août 2015 par l'assemblée nationale prévoit le relèvement du seuil démographique à 15 000 habitants pour des EPCI à fiscalité propre. Des dérogations sont prévues mais il sera impossible de pouvoir descendre sous le seuil de 5000 habitants. Nous avons donc de fortes chances que l'Aghja Nova soit rattachée en 2017 à l'intercommunalité de la vallée du golo. Une réunion importante est prévue le samedi 26 septembre pour définir les actions à engager.

9 - Questions diverses

Pas de questions particulières, la séance est levée à 11h30

Rédacteur : LE MAIRE